



HAL
open science

Type de baccalauréat passé selon l'ascendance migratoire

Ingrid Tucci, Mathieu Ichou, Jean-Luc Primon

► **To cite this version:**

Ingrid Tucci, Mathieu Ichou, Jean-Luc Primon. Type de baccalauréat passé selon l'ascendance migratoire. Références - INSEE, 2023, Immigrés et descendants d'immigrés, pp.19-20. halshs-04182777v2

HAL Id: halshs-04182777

<https://shs.hal.science/halshs-04182777v2>

Submitted on 22 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Citation : Ingrid Tucci, Mathieu Ichou, Jean-Luc Primon. Type de baccalauréat passé selon l'ascendance migratoire. INSEE Références : Immigrés et descendants d'immigrés en France, 2023, pp.19/20

Parmi les personnes âgées de 20 à 45 ans en 2019-2020 vivant en logement ordinaire, 76 % ont passé le baccalauréat (bac), sans l'avoir nécessairement obtenu : ce taux est similaire pour les descendants d'immigrés, de natifs d'Outre-mer et pour les personnes sans ascendance migratoire. Le taux d'accès au bac, ainsi que la série du bac passé, diffèrent selon la région d'origine. Les descendants de natifs d'Outre-mer et d'immigrés originaires d'Espagne, d'Italie et du Portugal (30 %) sont surreprésentés dans les séries du baccalauréat général (hors série scientifique, dite « série S ») par rapport à la population sans ascendance migratoire ou ultramarine directe (27 %) figure. C'est également le cas des descendants d'un seul parent immigré (30 %). Hormis les descendants d'immigrés d'Asie du Sud-Est (39 %), les descendants d'immigrés et de natifs d'Outre-mer ont moins souvent passé un bac de la série S que la population sans ascendance migratoire (28 %) : c'est notamment le cas des descendants d'immigrés du Portugal (13 %), d'Afrique sahélienne (13 %) et des descendants de natifs d'Outre-mer (15 %). Les descendants d'immigrés d'Afrique sahélienne (38 %), du Maroc ou de la Tunisie (28 %) et les descendants de natifs d'Outre-mer sont surreprésentés dans les séries du bac professionnel, à l'inverse des descendants d'immigrés d'Asie du Sud-Est qui sont pratiquement absents de ces séries (11 %).

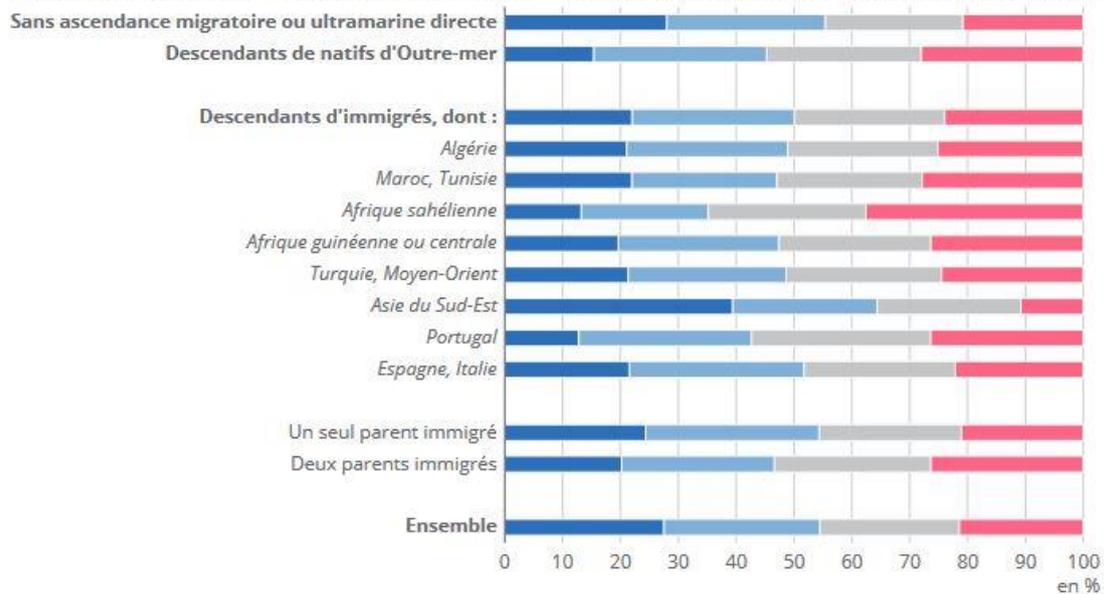
Ces différences d'orientation peuvent être liées à d'autres caractéristiques individuelles que l'origine migratoire (origine sociale, conditions familiales, etc.). Cependant, à caractéristiques comparables, les femmes descendantes d'immigrés de Turquie ou du Moyen-Orient et du Portugal conservent une moindre probabilité d'accéder au bac S, et ces dernières ont également une probabilité plus forte d'accéder au bac général hors de la série scientifique. Les descendantes de natifs d'Outre-mer, d'immigrés d'Asie du Sud-Est, d'Algérie ou du Portugal ont moins souvent passé un bac professionnel. À caractéristiques comparables, les hommes descendants d'immigrés d'Asie du Sud-Est se sont plus fréquemment orientés vers un bac scientifique que les hommes sans ascendance migratoire et moins

vers un bac professionnel. Ceux d'Algérie, d'Espagne et d'Italie se sont plus souvent orientés vers un bac général hors scientifique, tandis que ceux d'Afrique sahélienne ont plus souvent passé un bac professionnel



Type de baccalauréat passé selon l'ascendance migratoire

■ Baccalauréat scientifique ■ Autre baccalauréat général ■ Baccalauréat technologique ■ Baccalauréat professionnel



Lecture : en 2019-2020, 22 % des descendants d'immigrés de 20 à 45 ans en cours d'études ou ayant terminé leurs études qui ont passé le baccalauréat ont passé un baccalauréat scientifique.

Champ : France métropolitaine, personnes nées en France ou nées Françaises à l'étranger âgées de 20 à 45 ans, en cours d'études ou ayant terminé leurs études et ayant passé le baccalauréat. Les personnes ayant effectué leur scolarité uniquement à l'étranger sont exclues.

Sources : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines 2 (2019-2020).

Auteurs :

Mathieu Ichou (Ined)

Jean-Luc Primon (Université Côte d'Azur)

Ingrid Tucci (Université Aix-Marseille)